



Le Message de Bivouac

Mars 2024 N° 100

Le mot de la Présidente

Vous trouverez plus bas le compte-rendu du circuit en Tunisie, je crois pouvoir affirmer qu'il s'est très bien passé. Je ne regrette pas ma décision de refaire confiance à Souhail Kététa et de voyager de nouveau avec sa société, Cepama. Nous avons eu l'occasion de revenir sur le passé, il regrette que le voyage annulé en 2014 n'ait pas fait l'objet d'un report d'un an, ce qui aurait évité la situation conflictuelle qui a perduré 10 ans. Je n'ai pas pu lui répondre, j'ignore pourquoi cela n'a pas été envisagé.

Ce que je peux affirmer aujourd'hui c'est que le voyage était très bien organisé. C'est Rami, le fils de Souhail qui nous a accompagné car Souhail a des ennuis de santé, il s'est montré très sérieux et attentionné. Mehdi, le guide touristique, nous a conquis par son érudition, sa bonne humeur et sa gentillesse.

Je n'hésiterais pas à remettre un voyage de Cepama au programme de Bivouac, si l'occasion se présentait. Ils réfléchissent à monter un circuit en Algérie, à voir...

Cependant je n'en aurai pas l'occasion car je suis au regret de vous annoncer que je ne me représenterai pas au poste de présidente lors de la prochaine assemblée générale. Être présidente de Bivouac aura été beaucoup de travail car ma prise de fonction n'a pas été anticipée, mais je peux vous assurer que cela m'a beaucoup apporté. C'est une expérience qui m'a fait "grandir". Découvrir les arcanes de la FFCC a été très intéressant et il y a encore beaucoup à y faire. J'ai conscience qu'il va falloir me trouver un successeur et que les volontaires ne se bousculent pas. Je m'engage à faire le maximum pour faciliter la prise de fonction de l'adhérent(e) qui se jettera à l'eau. Je veux croire, comme le disait, Bernard, mon prédécesseur, que quelqu'un relèvera le drapeau.

Mireille Ombredane

Compte-rendu du Conseil d'Administration de Bivouac du 14 Avril 2024

Présents:

- présidente: Mireille OMBREDANE
- secrétaire: Patricia SAILLEN
- trésorier: Pierre BARTHELEMY
- vice-président et trésorier adjoint: Patrick CONEDERA
- chargé des assurances: Alain RODRIGUE

Invités: Pierre DALLE-NOGARE, Alain GUERIN, Marie-France TRICHARD

Ouverture de la séance à 9h30.

1. Validation des bilans moraux et d'activité, financier et du budget prévisionnel

Le conseil d'administration accepte et valide les résultats des bilans établis pour l'année 2023.

2. Organisation et présentation du forum des voyages

Sont à présenter:

- Berry-Sologne par Michèle et Alain Guérin
- Retrouvailles 2024 par Thérèse et Pierre Barthélémy
- Voyage avec Cap Orcada par Pierre Dalle-Nogare
- Voyage humanitaire au Maroc par Annie Feugnet
- Lumières de Lyon par Mireille et Philippe Ombredane
- Le club de camping-cars du centre inscrit des adhérents d'autres clubs de la FFCC à son réveillon 2024.

Programme à venir

3. Devenir du club si la chute des effectifs continue

La FFCC a fait réalisé une étude dont il ressort que pour attirer de nouveaux adhérents et des adhérents encore en activité, il faut répondre à leurs attentes et ajouter à notre programme des voyages courts sur un week-end ou une semaine maximum et améliorer la communication.

Le conseil d'administration accepte de changer l'intitulé du site internet afin qu'il apparaisse plus facilement sur les moteurs de recherches.

Jean-Pierre Omont a accepté de contacter les nouveaux adhérents pour s'assurer que tout va bien pour eux, et si nécessaire, les informer et les aider à s'intégrer.

Le parrainage individuel ne semble pas probant pour fidéliser les adhérents et pourrait être remplacé par un parrainage du groupe Bivouac lors de la première participation à un rassemblement. Le pot d'accueil par les membres du CA est maintenu.

Peu d'adhérents sont prêts à entrer au CA, pourtant nombre d'entre vous pourraient apporter beaucoup au club. Nous vous proposons une solution médiane: participer ponctuellement aux travaux du CA. Ce pourrait-être participer occasionnellement à un CA ou vous intégrer à un groupe de travail, comme la refonte du guide des organisateurs ou la recherche de nouveaux voyages. L'avis des adhérents ne pourra enrichir notre réflexion.

4. Frais de reconnaissance pour le rassemblement initialement prévu à Bédarieux

Bien que JJ. Apparuit ait abandonné l'organisation de l'AG à Bédarieux, il avait engagé des frais. Le CA décide un remboursement de 90,40€ d'indemnités kilométriques.

5. Cotisation 2025

Le CA décide de ne pas augmenter la cotisation qui est maintenue à 55€.

6. Point sur le compte voyages

Pour éviter les transferts de fonds entre compte général et compte voyages, il est décidé de ne plus fonctionner qu'avec un seul compte. Cela économisera les frais de tenue de compte du compte supprimé.

En cas de reliquat à l'issue d'un voyage ou d'un rassemblement, le CA a décidé de relever à 10€ le montant au-delà duquel l'organisateur rembourse les participants.

7. Protection juridique proposée par la FFCC

Le CA estime inutile de souscrire cette assurance.

8. Mise à jour du guide des organisateurs

Le CA décide de reprendre complètement le guide des organisateurs pour le simplifier, le mettre à jour, afin d'en faire un outil de référence plus facile à consulter et à utiliser.

Il sera diffusé à tous les adhérents.

Points à mettre à jour sur lesquels le CA s'est prononcé:

- Dédommagement de Christian Devie lorsqu'il anime des soirées lors des rassemblements: Pour ceux qui l'ignorent, Christian anime gracieusement nos soirées depuis des années et utilise son propre matériel. Pour le remercier de son dévouement, le CA décide de lui octroyer une gratuité par rassemblement où il intervient, cependant comme les organisateurs, il participera de 15€.
- Participation de 15€ des organisateurs : Les couples organisateurs de circuits organisés ou de rassemblements bénéficient de la gratuité et paient 15€ chacun. L'affectation de ces 15€ n'ayant jamais été précisée, le CA décide d'affecter 5€ à la cotisation Bivouac et 10€ au budget de la manifestation.
- Les balades accompagnées faisant l'objet d'un contrat, le prix de vente inclut la cotisation de 5€ pour Bivouac, comme les circuits organisés.
- Assurance annulation: Le conseil d'administration se pliera à la décision de l'AG en la matière.
- Le CA souhaiterait que lors de chaque voyage, l'organisateur informe un "co-organisateur" pour assurer autant que possible, la faisabilité de voyage en cas de défaillance de l'organisateur.
- L'organisateur et le trésorier règlent les dépenses du voyages, à la fin de celui-ci, l'organisateur rend ses comptes au vérificateur aux comptes.

9. Voyages en projet

Réveillon 2024:

Le club de camping-car du centre organise chaque année une sortie autour du réveillon du 31 décembre et ouvre les

inscriptions aux extérieurs, notamment les clubs affiliés à la FFCC. Les inscriptions seront prises lors des retrouvailles.

AG 2025:

Probablement à Anost la deuxième quinzaine d'avril.

Retrouvailles 2025:

Le projet de les organisaer dans le cadre de la fête du roi de l'oiseau à la mi-septembre, semble réalisable.

Voyages 2025:

- Jean-Jacques et Chantal Hova travaillent à un circuit en Camargue.
- Patrick et Françoise Pizet vous proposeront un circuit autour de l'Aude et un autre en Espagne.
- Francette et Philippe Trichard vous inviteront à visiter la Champagne
- Jean-François et Danièle Deloche envisagent un circuit dans les capitales de l'est de l'Europe
- Voyage orcada si plus de 10 participants.
- Le club de camping-car du centre met à son programme une sortie surprise, l'idée est sympathique, ne pourrait-on l'envisager à Bivouac?
- Le club recherche des volontaires pour organiser des sorties de quelques jours susceptibles d'attirer des adhérents encore en activité. Il serait assez facile d'organiser des sorties à partir de manifestations existantes, Jean-Pierre Gippon en a mis une longue liste sur le site du club.

10. Point sur l'obsolescence du matériel informatique

Le CA propose de céder gracieusement 2 imprimantes vétustes, mais fonctionnelles, aux membres du club ou à défaut à une association locale. (Sur proposition d'un adhérent présent à St Pourçain sur Sioule, elles ont été cédées à la présidente de l'AHCC, en vue du prochain voyage au Maroc.)

Idées des uns et des autres pour les rassemblements

Tombola avec des lots en rapports avec le club ou le camping-car.

Loto où chacun apporterait un petit cadeau emballé.

Fin de séance à 16h.

Le compte-rendu de ce conseil d'administration a été remis aux adhérents participants l'assemblée générale qui ont validé les décisions prises.

La Présidente: Mireille Ombredane

La secrétaire: Patricia Sallen

PS: Suite à une information donnée par Marinette et Roland à St Pourçain, Paulo, notre responsable voyage a pris contact avec un prestataire roumain afin de vous proposer un circuit beaucoup moins cher qu'avec les professionnels français.

Assurance

Lorsque Bivouac a mis en place l'assurance annulation, le CA, par honnêteté, avait choisi de ne pas faire de bénéfice sur le dos de l'assurance et décidé de rembourser autant que possible les adhérents qui annulaient leur participation à un circuit et de ne déclarer à l'assurance que la somme restante en vue du remboursement de l'adhérent. Nous avons constaté lors des derniers dossiers de sinistres que l'assureur remboursait l'adhérent sur la base du prix de vente du voyage.

Au vu du nombre de dossiers d'annulation lors du circuit en Lozère et de l'impact sur la comptabilité du voyage, j'ai souhaité que le conseil d'administration se positionne sur la question. En effet, si l'adhérent est complètement remboursé par l'assurance, le club n'a plus à le rembourser. Les sommes non utilisées pour payer les prestations dont il n'a pas bénéficié augmentent sensiblement le solde du budget du circuit. Que faire de cet argent? J'ai consulté tous les membres du CA, votants ou pas, par whatsapp et par téléphone. En grande majorité, ils ont souhaité que la somme ne soit pas partagée entre les participants au circuit mais versée sur le compte de Bivouac. J'ai posé la question lors d'une réunion informelle avec des adhérents lors du voyage en Tunisie, parce que j'aime bien prendre l'avis des adhérents, ils se sont positionnés de la même manière.

Décision du CA consulté en juin 2024

Dans les cas où la société d'assurance rembourse intégralement l'adhérent ayant annulé sa participation à un voyage ou un rassemblement, le conseil d'administration décide de ne pas partager le montant du paiement de l'adhérent entre les participants à la manifestation concernée, mais de le conserver sur le compte bancaire du club.

Compte-rendu de l'AG du 18/04/24

La présidente demande à l'assemblée des volontaires pour tenir les rôles de président et de secrétaire de séance.

Sylvie Bois est présidente de séance, Maryse Dalle-Nogare, secrétaire.

Sylvie Bois s'étant assuré que le quorum est atteint, elle rappelle l'ordre du jour et la séance démarre à 9h30.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 14 avril 2024 ayant été remis aux adhérents à leur arrivée à ce rassemblement, la présidente demande à l'assemblée, si elle valide les décisions prises par le CA. Personne ne s'y oppose.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan moral et d'activité et vote :

La présidente reprend le bilan moral et d'activités présenté dans le « Message de Bivouac » n° 100 par lequel les adhérents ont reçu la convocation à cette assemblée.

- question de l'assemblée : pourquoi les fiches voyages ne sont-elles pas accessibles sur le site internet ? parce qu'elles sont réservées aux adhérents et que le site est libre d'accès

Vote contre 0. Abstentions 0. Voté à l'unanimité.

2. Bilans financiers

La présidente présente et explique les bilans du compte général et du compte voyages, elle lit le rapport de la vérificatrice aux comptes, Joëlle Gippon.

Le bilan du compte général et le bilan du compte voyages sont votés à l'unanimité

3. Budget prévisionnel 2024

La présidente présente et explique le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel prévoit le défraiement de la présidente pour ses déplacements à l'assemblée générale de la FFCC et aux états généraux de la FFCC. Elle estime ne pas avoir à les payer de sa poche et rappelle que c'est prévu dans les statuts de Bivouac.

Elle précise que les frais relatifs aux rassemblements concernent le repas des membres du CA le jour du CA (les conjoints des membres du CA paient leur repas), le cadeau aux organisateurs des rassemblements, les parrainages ainsi que l'apéritif que le conseil d'administration offre aux nouveaux adhérents et à leurs parrains. Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

La présidente demande à l'assemblée l'autorisation de donner à l'AHCC (association humanitaire en camping-car) les imprimantes de Bivouac qui sont obsolètes. Elle précise que l'ordinateur qui avait été confié à Alain Rodrigue, chargé de l'assurance, a rendu l'âme et a été jeté.

La proposition est votée à l'unanimité.

4. La présidente présente Alain Guérin, candidat au poste de vérificateur aux comptes.

Il est élu à l'unanimité.

5. La présidente de séance annonce les résultats de l'élection au conseil d'administration.

Patrick Conédéra, Pierre Dalle-Nogare et Marie-France Trichard sont élus.

Présentation du bureau :

présidente : Mireille Ombredane

trésorier : Patrick Conédéra (trésorier adjoint : Pierre Barthélémy.)

secrétaire : Patricia Saillen (secrétaire adjointe : Marie-France Trichard.)

6. Comptes voyages

Afin de faciliter le travail du trésorier, le CA a décidé de gérer toute la comptabilité de Bivouac à partir d'un seul compte. L'assemblée opine à l'unanimité.

Lorsqu'il reste de l'argent à l'issue d'un voyage ou d'un rassemblement, Bivouac divise le solde par le nombre de participants et rembourse les adhérents, si le montant est supérieur à 5€/personne. L'assemblée valide à l'unanimité la décision du CA de porter ce montant à 10€/personne.

Bien que JJ APPARUIT ait abandonné l'organisation de l'AG 2024 à Bédarieux, il avait engagé des frais. Le CA a décidé un remboursement de 90,40€ d'indemnités kilométriques.

Rappel : les organisateurs de rassemblements ou de voyage ont droit à une indemnité kilométrique de 0,15€/km, à la gratuité de la manifestation mais ils paient une participation de 15€ chacun, soit 30€ pour un couple.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

La présidente s'explique sur sa décision de gérer les budgets des voyages et rassemblements depuis le compte bancaire de Bivouac et plus depuis celui des organisateurs.

Lors des états généraux des clubs de novembre dernier, le président de la FFCC a demandé aux présidents de

clubs, qui fonctionnaient comme Bivouac, d'adopter un mode de gestion conforme à la législation. En effet, si une association peut défrayer un adhérent ou un membre du conseil d'administration, elle n'a pas le droit de verser des fonds à un adhérent.

- Question de l'assemblée : En tant qu'organisateur de voyage, je crains que le nouveau fonctionnement ne me complique la tâche, et ne me permette pas la souplesse dont je disposais en utilisant mon compte, auquel cas je ne présenterai plus de voyages.

La présidente s'engage à étudier les besoins des organisateurs au cas par cas avec le trésorier et de se retourner vers la banque pour trouver des solutions adaptées.

7. Cotisation de 5€ à Bivouac lors des voyages.

La présidente souhaitait demander le paiement de cette cotisation, y compris pour les balades mais le CA n'y étant pas favorable, elle y a renoncé. Suite à la proposition d'une adhérente, la question est mise au vote.
Avec 5 abstentions et 7 vote contre, l'assemblée a voté pour.

- #### 8. Le CA demande à l'assemblée de valider sa décision d'accorder à Christian Devie une gratuité chaque fois qu'il fera le DJ pour animer nos soirées. Comme les organisateurs, il s'acquittera de la participation de 15€.
- L'assemblée valide ce point à l'unanimité.

- #### 9. Depuis le 1er janvier, l'achat de la carte FFCC ouvre droit à une assurance annulation voyages individuelle dans la limite de 1600€/véhicule.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de ne plus souscrire l'assurance annulation de groupe pour les circuits couverts par l'assurance individuelle de la FFCC. Il est précisé que les adhérents devront déclarer eux-même un éventuel sinistre.

- #### 10. La question sur la modification du guide des organisateurs est reportée car le CA n'a pas fini d'y travailler.

11. Questions de l'assemblée :

- Long débat au sujet des chiens qui ne sont généralement pas acceptés dans les bus, les restaurants et les musées. Cela pose problème à certains de laisser leur animal toute une journée dans le camping-car lors des sorties en bus.

Jusqu'à présent les adhérents optaient entre 2 solutions : un des membres du couple restait avec le chien, ou le couple ne prenait pas le bus et se déplaçait en camping-car. Il est expliqué aux adhérents que dans ce cas là, le prix du bus ne peut être remboursé car les prestataires proposent un prix global pour la journée.

- La présidente demande son avis à l'assemblée pour fixer la date du rassemblement de l'AG 2025 en raison de la date de Pâques cette année là. Il est convenu d'organiser l'AG du jeudi 24 avril au jeudi 1er mai 2025. Elle devrait se dérouler à Anost, dans le Morvan, près d'Autun.

Fin des débats à 12h42.

Compte-rendus de voyages

Rassemblement de St Pourçain

C'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes venus à ce rassemblement. Cela nous a permis de retrouver nos amis de Bivouac, de faire de nouvelles connaissances (cette année, trois nouveaux "équipages") et de passer ainsi une excellente semaine agrémentée de quatre visites toutes très intéressantes: la coopérative et le musée de la vigne et du terroir de St Pourçain, l'historial du paysan soldat de Fleuriel (matinée très intéressante) et pour terminer le village de Charroux qui fait partie des plus beaux villages de France. Et surtout, n'oublions pas avec toujours autant d'ambiance avec notre DJ Christian.

Un grand merci aux organisateurs.

La suite à La Houssière.

Bien amicalement.

Claude et Mireille Silhol.

Circuit en Lozère

Résumé du périple :

Lundi 22/04 : arrivée à l'aire de Le Malzieu, pot d'accueil offert par Mireille et Philippe, merci pour les confitures et boulettes cuisinées par Mireille. Visite guidée de la ville, très jolie avec ses portes et ses maisons de pierre, et le couvent des Ursulines. Direction la mairie où sont affichés les portraits de tous présidents de la république. Mr le maire a pris la parole et nous a offert un petit apéro très sympa.

Mardi 23/04 : à l'arrivée à St Alban, visite du Scénovision, histoire d'un facteur très bien romancée qui présente la

région, après un film sur la faune et la flore.

Ensuite visite de la chapelle de l'hôpital et cimetière des fous.

Mercredi 24/04 : Chemin de St Jacques de Compostelle de Chanaleilles. Certains ont fait 8km, d'autres 3,5km pour rejoindre le refuge du Sauvage pour le repas du pèlerin et retour pour certains à l'église St Roch. Ensuite, nous nous sommes rendus au lac de Charpal pour passer la nuit.

Jeudi 25/04 : Tour du lac de Charpal, 8km à pied avec plein d'embûches.

Nous avons repris la route pour le France Passion de Pradelles, Charcutier traiteur + achats et apéro Bivouac.

Vendredi 26/04 : Filatures des Calquières à Langogne, avec visite du musée vivant avec ses machines pour fabriquer la laine avec les vieilles machines datant de 1850 qui ont fait travailler nos ancêtres et pause cinéma dynamique.

Nouveau départ pour le parking de Mende où nous avons visité le musée du Gévaudan. Ensuite Visite guidée de la pharmacie qui a été restaurée avec du beau mobilier, des collections d'ustensiles d'époque et de la cathédrale avec un guide très sympathique aimant sa ville.

Samedi 27/04 : Visite du château privé de la Baume, habité par un couple à l'année. Nous avons pu voir des tapisseries et fresques bien conservées. Le site est nommé le Versailles du Gévaudan. Pas de visite du parc, il faisait trop froid.

Arrivée sur le parking du Déroc, trop de vent et de pluie, Mireille et Philippe nous ont trouvé un autre endroit sympa à côté de Nasbinals.

Dimanche 28/04 : Sommes repartis à 8 camping-cars pour aller voir la cascade de Déroc puis direction le Buron du Combattut pour déguster charcuterie, saucisse, aligot et rétortillat, pudding pomme raisin et retour.

Lundi 29/04 : arrivée à la Canourgue où un petit groupe a visité la ville puis on s'est retrouvés au restaurant pour déguster la "pouteille" spécialité du village, sorte de bourguignon avec boeuf et pieds de porcs, avec un bon dessert. Ensuite visite de St Enimie, cité médiévale avec rues pavées de galets, maisons typiques et traversée par le Tarn en crue, pour arriver à l'aven Armand où nous avons passé la nuit après l'apéro.

Mardi 30/04 : Visite de l'Aven Armand où le funiculaire nous amène sur une forêt de 400 stalagmites, notre guide nous a transporté dans un voyage incroyable au cœur d'une grotte magique. L'après-midi, nous avons visité la ferme Caussenarde et l'histoire de cette famille à travers leur meubles, outils et vaisselle puis visite de la fromagerie voisine, Et enfin, visite du Moulin de la Borie, au cœur du Causse Méjan, reconstruit en 2017, où sont écrasées les diverses céréales pour fabriquer des farines locales bio et spéciales.

Le soir à l'apéro, beaucoup se sont interrogés sur la poursuite du voyage tant la météo a été mauvaise. Aussi, le lendemain matin, le 01/05 suite aux mauvaises prévisions, certains ont décidé de mettre fin au voyage avec regrets, dommage pour Mireille et Philippe qui nous ont fait découvrir La Lozère, et que nous remercions.

Sylvie et Jacky Bois

Le reste du groupe a rejoint Florac, sans passer par le Mont Aigoual comme c'était prévu, à cause de la météo. Il a plu toute la journée... Nous avons eu le privilège de visiter l'usine Tuffery, dernière entreprise de fabrication de jeans français de haute qualité dans une usine ultra moderne à haute valeur environnementale.

L'après-midi jeux de société et sortie de nos camping-cars embourbés par le 4X4 du gérant du camping du Val des Cévennes, dont l'accueil a été remarquable. Tout cela s'est fini dans un très bon restaurant avant de nous séparer le lendemain matin.

Philippe Ombredane

Balade partagée dans le sud de l'Italie

Impression d'une fantastique épopée, l'Italie, un rêve, le pays de mes parents.

J'appréhende de partager de premier voyage en solo dans ma roulotte avec un couple d'amis, Philippe et Suzette et des inconnus.

Rouler en convoi c'est une première, pas toujours heureuse, j'apprends, j'apprends...

J'apprends aussi à ne pas mettre une carte bleue dans la fente à billets du péage.

Je suis heureuse et flattée d'avoir trouvé une marraine lors d'un long voyage en bus autour de Rome.

Il me reste plein de merveilleux souvenirs de cette belle aventure.

Ce voyage partagé a été une révélation, la liberté de profiter de tous les instants, ne pas avoir à penser grâce à une organisation rigoureuse.

Bernard l'a fait pour nous, tout au long de la botte, pour les destinations, pour les visites, pour les haltes ... tout en prenant en compte nos suggestions pour quelques changements de cap, avec sourire, bienveillance et ... patience.

Nulle part où chercher, si ce n'est pas merveilleux ?

Les paysages, les cultures et bien sûr tous ces monuments qui font de l'Italie un musée à ciel ouvert.

J'en ai encore plein les yeux, en commençant par les Cinqueterre bien arrosées, Pise, Rome, les thermes de Saturnia, Herculaneum, la villa d'Hadrien, Matera, Alberobello, L'Aquila, Assise, Florence et les oubliés... tout cela dans un joyeux désordre.

Voir pour l'ordre et les précisions avec Bernard à 18h30.

J'ai hâte de partager un nouveau voyage, je suis un peu triste de ne pas vous rencontrer en septembre et surtout de ne pas revoir notre équipage: Suzette et Philippe, et mes nouveaux amis: Bernard et Arlette, Francette et Philippe, Chantal et Jean-Jacques, Yvette et Robert et l'écoute attentive et bienveillante de Mireille.

Christiane Gionco Bianchi.

Tunisie

Un très beau voyage commencé le 15/05 de Marseille avec un peu de pagaille et beaucoup de formalités... Un jour plus tard, notre véritable périple commençait. D'abord par la côte Est de Nabeul à l'île de Djerba. Nous avons surtout visité beaucoup de monuments. Je retiendrai la Mosquée de Kairouan, troisième lieu saint de l'islam, ou encore l'amphithéâtre de Djem dans un état de conservation et aux dimensions remarquables. Nous y avons vu aussi des mosaïques magnifiques dans plusieurs villas qui devaient être imposantes. Ces derniers lieux à l'intérieur des terres. Autour de Matmata, nous avons été surpris de découvrir des maisons troglodytes berbères invisibles dans le paysage montagneux.

Plusieurs excursions ont été faites en bus, ce qui était plus pratiques, reposant et convivial. C'était aussi le cas sur l'île de Djerba où nous avons passé trois jours sur une très belle aire d'accueil. La seule car le pays est sous équipé pour nos campings cars. Notre organisateur a fait le maximum pour nous permettre de découvrir son pays et nous trouver des hébergements le plus souvent sur des parkings d'hôtel, toujours sécurisés. Nous étions aussi accompagnés par la police. Ensuite, ce fut le Sud, quasi désertique, du sable roux à perte de vue, des troupeaux de dromadaires, de moutons et de chèvres...

Tataouine et sa région, Ksar Ghilane où nous avons fait du quad dans les dunes et/ou du dromadaire, Douz où nous avons savouré un repas digne des mille et une nuits, Tozeur avec des paysages surprenants dans la montagne en remontant le long de la frontière algérienne.

Après El Fès et sa forteresse, nous avons retrouvé la mer à Tabarka et son fort. Nous y avons fait aussi une sortie en bateau où les plus courageux se sont jetés à l'eau.

Puis ce fut les environs de Tunis et le Musée magnifique du Bardo qui contient des mosaïques uniques au monde.

Après un couscous au poisson, nos chemins se sont séparés, certains prolongeant le voyage par la Sicile et Les Pouilles. Nous avons découvert un pays au passé très riche où les phéniciens, les romains, les byzantins, les arabo-musulmans, les ottomans et enfin les français ont tous laissé leur empreinte et façonné ce pays multi-culturel et tolérant.

Grâce à notre guide, formidable, nous avons pu en cerner tous les aspects, aidé de Rami, le fils Ketata. Ce voyage a été une réussite.

Philippe Ombredane

Correspondant FFCC

Le correspondant départemental FFCC : c'est qui ? Pour quoi ?

Les correspondants sont comme vous, des adhérents FFCC par l'intermédiaire de leurs clubs ou des adhérents directs, tous soucieux de défendre et faire connaître leur mode de voyages et de loisirs.

Faire remonter les attentes, renseigner sur les avantages, être en contact avec les partenaires, concessionnaires et campings, mais aussi expliquer votre Club et y recruter de nouveaux participants, c'est cela son action de bénévole.

Alors pourquoi pas vous ?

Vous participerez aux échanges entre correspondants pour partager vos expériences, y soumettre les questionnements, vous aider à y répondre dans un esprit convivial.

Cela ne vous prendra que quelques heures de votre temps dans l'année.

Vous voulez en savoir plus ?

Alors n'hésitez pas à me contacter:

Didier Serre

serredidierffcc13@orange.fr

Port : 06 88 63 05 63

Information commerciale

Le gérant du camping de la Motte en Vendée m'a demandé si j'accepterais de recevoir quelques infos sur son camping pour nos adhérents. Et comme il a l'air sympa, je vous les transmets avec plaisir et gracieusement, bien sûr.

Ouvert du 1er avril au 31 octobre, il est situé en bord de la Vienne entre Tours et Poitiers, à proximité de l'A10, à 40 minutes des châteaux de la Loire et à 1heure du Futuroscope et du zoo de Beauval.

Arboré avec des emplacements larges et bordés de haies, le camping de la Motte vous offre tranquilité et douceur de vivre au bord de la rivière.

Animaux bienvenus, canoë-Kayak, pêche, restauration sur place et dégustation de vins de pays.

Fait partie des 114 sites d'hôtellerie de plein air de France à avoir obtenu une note supérieure à 8/10.

Tarif: 1 nuit en basse saison: 16,50€

1 nuit en juillet/août: 19€

1 semaine ou plus: -5%

Vous le trouverez sur facebook ou google en tapant "camping de la motte Marcilly sur Vienne".

Mireille Ombredane

Et pour terminer, un peu d'humour

"J'ai mis quatre pneus différents sur mon véhicule, comme ça j'ai des pneus divers".

"Mon amour, un petit câlin?
Pas ce soir cheri, je suis lessivée...
Même un programme court sans prélavage?"

"Si Claire est sourde et Louis aveugle, ...
Peut-on dire que Louis ne voit pas Claire et Claire a perdu l'ouie?"

Merci à Philippe Omont pour ce petit moment de détente.